

Questions orales

Quant à savoir si le rapport sera publié en entier, je dois dire au député que je n'aurai une opinion juridique complète à ce sujet que demain. Il s'agit de déterminer, et je demanderai à M^{me} Robertshaw éventuellement de faire la révision du travail si les cas d'enfants maltraités pourraient nuire aux enfants dont nous avons les histoires individuelles. Éventuellement cette partie-là du rapport devra être gardée confidentielle.

[Traduction]

LA PRISE EN CHARGE PAR LE GOUVERNEMENT

M. Edward Broadbent (Oshawa): Naturellement, nous lirons le rapport avec grand intérêt lorsqu'il sera publié. Nous sommes conscients du problème qui peut surgir au sujet du caractère confidentiel des renseignements concernant les enfants. Toutefois, nous suivrons l'affaire de très près pour nous assurer qu'il n'y aura pas le moindre maquillage. Pour le moment, je suis disposé à accepter la parole du ministre qu'il n'y en aura pas. Ma dernière question est la suivante: il y a quelques années, le gouvernement fédéral, en créant certains nouveaux organismes au palier fédéral, a lancé une étude de la situation de la femme au Canada. Cette étude a produit certaines recommandations importantes dont certaines sont reprises dans la nouvelle charte des droits. Je voudrais poser au ministre une question au sujet de ce très grave problème que sont les mauvais traitements infligés aux enfants. Le gouvernement fédéral créera-t-il un centre de responsabilité à l'échelon national, lequel assumerait en permanence la responsabilité de veiller au bien-être des enfants canadiens?

● (1430)

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, nous sommes le 21 du mois, le député est trois jours en retard. J'ai annoncé la création d'un tel pupitre sur la violence et les enfants, à l'intérieur de mon ministère dès le 18... En fait, je l'ai annoncé le 17 du mois et cela a été publié dans le journal le *Toronto Star* du 18 que j'ai en main. Alors le député est quand même quelques jours en retard pour apprendre les nouvelles, et la réponse à sa question est oui. Je crée un tel pupitre car je crois qu'il servira de centrale d'information et rendra service à tous les joueurs au Canada.

Je voudrais aussi attirer l'attention du député et celle de celui du parti progressiste conservateur qui a proposé une motion en vertu de l'article 43 du Règlement sur le même sujet, savoir le groupe de travail Badgley que le ministre de la Justice et moi-même avons mis sur pied, lequel travaille déjà depuis des mois sur le problème plus précis touchant la responsabilité fédérale des enfants maltraités sexuellement.

[Traduction]

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RENCONTRER SES
HOMOLOGUES PROVINCIAUX

L'hon. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Madame le Président, si le ministre n'est pas disposée à autoriser à faire poursuivre ou achever cette étude, est-elle au moins disposée à recevoir les autorités provinciales de manière à manifester de façon tangible l'intérêt qu'elle porte à la question? Elle a admis qu'il y avait un problème de juridiction. Consentira-

t-elle à étudier avec ses homologues provinciaux, les conclusions de ce rapport, car les cas d'enfants battus sont beaucoup plus répandus au Canada qu'on ne le croit à la Chambre.

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, je dois rappeler au député qu'il n'avait pas compris que ce travail concerne en particulier toutes les formes de violence faite aux enfants, et qu'il touche à l'article 43 du Code criminel—je crois que j'ai dit le Code civil tout à l'heure—article dont les problèmes pratiques sont fondamentalement traités par les provinces. Je me suis donc assurée de ce que l'état du rapport actuellement disponible est suffisant, car il est tellement important qu'il devrait être mis en circulation immédiatement. Ce sera ensuite aux provinces à juger, me semble-t-il, de ce que chacune d'entre elles voudra faire dans un domaine qui sera éminemment sa propre responsabilité.

* * *

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

LES NÉGOCIATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS EN VUE DE
CONCLURE LE TRAITÉ SUR LES PLUIES ACIDES

M. Tom McMillan (Hillsborough): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement.

Jeudi dernier, le *Globe and Mail* nous apprenait que M. Robin Porter, haut fonctionnaire du département d'État à Washington avait déclaré à un groupe d'élèves torontois en visite à Washington que la conclusion d'un traité sur les pluies acides avec le Canada n'interviendrait pas avant au moins trois ou quatre ans.

Comme cette déclaration contredit l'affirmation que le ministre a faite à la Chambre selon laquelle le mois d'août 1982 demeure l'échéance pour la signature de ce traité, le ministre accorde-t-il quelque crédit à la déclaration de M. Porter et quel est actuellement le calendrier auquel le gouvernement compte se conformer dans le cadre des négociations avec les États-Unis en vue de conclure un accord sur les pluies acides?

L'hon. John Roberts (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Madame le Président, j'ai également vu l'article auquel l'honorable représentant fait allusion; on m'a dit après avoir pris des renseignements sur la question que le journal avait rapporté cette déclaration légèrement hors contexte. En fait, au cours des discussions avec ces élèves d'écoles secondaires, un parallèle aurait été établi avec les négociations qui ont entouré l'entente sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs qui, si j'ai bien compris, n'avait pas été conclue avant le délai précité. On a également laissé entendre que nous risquions de nous heurter à des difficultés semblables à celles sur lesquelles ont achoppé les négociations relatives à l'entente sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs quand il s'agirait de définir le traité sur la pollution transfrontalière de l'air. L'administration américaine nous a laissé savoir qu'elle avait l'intention de respecter le calendrier qui a été établi, c'est-à-dire que les négociations à proprement parler pourraient débiter au début de l'été.